

## Délibérations du Vendredi 18 octobre 2024

La Commission Formation et Vie Universitaire s'est tenue en présentiel.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, en sa séance du vendredi 18 octobre 2024 en salle du Conseil, bâtiment Bélénos (BDR).

Sous la présidence de Marie-Karine LHOMMÉ, Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle.

**Vu** le code de l'éducation, article L712-6-1 ;

**Vu** les statuts de l'Université Lumière Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration le 27 avril 2018 ; modifiés en séance du 20 septembre 2019 et du 10 décembre 2021

### Prend les délibérations suivantes :

Membres : 36 en exercice

Quorum : 18

Présent.es et représenté.es en début de séance : 18

Étaient présent.es :

**Collège A** : Martine SEVILLE, Isabelle BOEHM, Françoise ORAZI

**Collège B** : Hervé GOLDFARB, Nathalie AUVERGNON, Marie-Karine LHOMME

**Collège BIATSS** : Hervé BRUNI

**Personnalités extérieures** :

**Usagers/ères** : Maxime THIMON, Théotime ARNOULD, Alice PICCINALI, Sam TROUILLOUD, Sarah REPPI

**Représenté.es** : Valérie HAAS, Martin BARNIER, Emilie VAYRE, Tanguy LEROY, Erica DUMONT, Pascale COLLIOT

**Invité.es** : Idoli CASTRO, Amélie COUDURIER, Emmanuel SENIGOUT, Marine CARECCHIO, Norbert MEYSSIREL, Luc BAUMSTARK, Jérôme DARMONT, Clémentine TROCCON, Marine LEVADOUX, Laetitia BARTOLI, Sylvie DADOMO, Claudine GAY, Florence BONIFAY

**Invité.es permanent.es** : Cathy LOBRY, Stéphanie PATFOORT, Marielle PIERRON, Alexandre COQUARD, Andréa CHAMBLAS, Marlène DE ALMEIDA, Arthur RAVIX

## INFORMATIONS ET ECHANGES

### Introduction

Rappel des derniers événements concernant les sans-facs : après une première série de rencontres entre la présidence et le collectif, et une présentation en CFVU faite par le collectif des sans-facs, des propositions d'inscriptions ont été faites, dans la limite cependant des capacités d'accueil des formations demandées par le collectif. Insatisfait, le collectif a mené une action d'occupation sur le campus des Berges du Rhône, d'abord de la présidence le vendredi 11 octobre, puis de la cour centrale à partir du lundi 14. Cette occupation se poursuivait les nuits, ce qui posait des problèmes de sécurité, et a provoqué aussi des tensions entre étudiants. La présidence, constatant que les négociations étaient rompues, a fait appel aux forces de l'ordre pour évacuer les personnes et le campus des Berges du Rhône a été fermé durant une journée entière ce mercredi 16 octobre 2024, par mesure de sécurité.

**Remarques** : Il est rappelé que le droit à la poursuite d'étude doit être appliqué, et que c'est ce que défend le collectif des sans-facs. Il est indiqué que l'occupation a consisté en l'installation de quelques tentes, et que cette séquence s'est déroulée de manière pacifique, y compris lors de l'évacuation par les forces de l'ordre. Il est indiqué que la fermeture du campus Berges du Rhône pour une journée a été plus gênante pour les étudiantes et étudiants et le personnel que l'occupation menée par le collectif.

Point sur les réformes en cours : la réforme de la formation des enseignants transformation des parcours MEEF est toujours en cours, mais que des changements sont à prévoir par rapport à ce qui avait été initialement prévu.

## **01 – Lancement travaux Schéma directeur de la Vie étudiante**

Est présenté en CFVU le lancement des travaux du Schéma directeur de la Vie étudiante

### 1. Pourquoi se doter d'un schéma ?

- Demande du MESR
- Corrélation : améliorer la réussite étudiante par l'amélioration de la vie étudiante. Travailler sur ce schéma, c'est déjà préparer la prochaine accréditation.
- Augmenter l'attractivité de l'établissement.
- Renforcer le sentiment d'appartenance

### 2. Comment le définir ?

- Réflexion commune sur notre définition du concept de vie étudiante et de vie de campus.
- Diagnostic valorisant nos actions, inventaire de l'existant.
- Plan d'action avec des objectifs, dans le but d'améliorer l'existant et de créer des nouvelles actions.
- Outil de pilotage et de communication.
- Engagement de la gouvernance.

### 3. Quelle stratégie adopter ?

Le SDVE de Lyon2 doit être :

- Pensé à l'échelle de l'établissement, donc sur tous les sites
- Ancré dans le territoire de l'établissement
- Réalisé dans une démarche de co-construction
- Pensé par et pour les étudiantes et les étudiants
- Cohérent et articulé entre les autres SD de Lyon 2
- Souple... c'est une feuille de route pour 5 ans. Il peut y avoir des nouveaux besoins qui apparaissent sur cette période.

### 4. Quelle organisation pour l'élaborer ?

Un COPIL (qui décide de la stratégie, arbitre, valide) composé de :

- VPE CA et VPE Cac
- VP Vie étudiante et culture
- VP Transition écologique et campus
- DGSA – Directrice Vie Étudiante et des Campus
- Responsable Service Vie Étudiante
- 1 représentant de la DIRCOM
- 1 représentant RAF
- Chargé de projets transversaux DVEC

Un comité technique (qui débat, coordonne les Groupes de travail thématiques) composé de :

Organisations étudiantes représentatives : 1 membre / organisation

Représentants des associations étudiantes agréées

1 membre SVE

1 membre Service Culturel

1 membre SSE

1 membre OFIVE

1 membre Accueil G

1 membre DRI

1 membre SUAPS

- 1 membre SPS
- 1 membre COSIE
- 1 membre SCD
- 1 membre DIRCOM
- 1 membre DSI avec GSN
- 1 Représentant BIATSS + 1 EC par UFR
- 2 Représentants étudiants par composante (si possible Licence + Master)
- Etudiants en RSE

Des Groupes de Travail thématiques qui recensent, échangent, produisent, proposent, priorisent. Formulation de pistes d'action nouvelles (état des lieux et objectifs).

Proposition d'axes thématiques :

- Accueil vie des campus : lieux de vie étudiante, accessibilité, mobilités internationales, outils numériques, communication
- Animation vie des campus : rentrée, actions culturelles, pratiques sportives, vie associative, accompagnement initiatives étudiantes
- Santé, Inclusion : actions de prévention, accès aux soins, accompagnement des ESH
- Accompagnement social, Egalité : aides sociales, précarité numérique, alimentation, luttés contre les discriminations
- Accompagnement vers la réussite : suivi individualisé, orientation, dispositifs de tutorats et de parrainage, rythmes universitaires
- Citoyenneté : participation aux instances universitaires, valorisation engagement étudiant, développement durable, budget participatif étudiant

Répartitions thématiques par GT :

- GT1 = Accueil vie des campus / Animation vie des campus
- GT2 = Santé, Inclusivité / Accompagnement social, Egalité
- GT3 = Accompagnement vers la réussite / Citoyenneté

5. Quel calendrier ?

- Phase 1 : Communication du projet dans les instances + mobilisation des services
- Phase 2 : État des Lieux / Diagnostic
- Phase 3 : Consultation / réunions groupes de travail
- Phase 4 : Structuration (Définition des axes prioritaires et rédaction)
- Phase 5 : Communication et validation en instances

- Phase 1 : Mi-septembre / octobre 2024
- Phase 2 : Octobre / novembre 2024
- Phase 3 : Décembre 2024 / Mars 2025
- Phase 4 : Avril/mai/juin 2025
- Phase 5 : Présentation et vote du SDVE en CFVU et CA de juillet 2025

Le calendrier probable de la concertation :

- Semaine du 9 décembre 2024
- Semaine du 27 janvier 2025
- Semaine du 17 mars 2025

6. Comment le faire vivre ?

- Adhésion des membres de l'Université à la démarche et à son appropriation (implication dans les groupes de travail)
- Accompagner la visibilité et la lisibilité du SDVE (Informer et communiquer)

- Mettre en place un dispositif de suivi (les indicateurs de réussite doivent être pensés lors de l'élaboration du plan d'action)

**Question** : Il n'y a que la précarité numérique qui est sortie des échanges que l'on a pu avoir. Où parler, dans le cadre de ce schéma, de la précarité étudiante dans son ensemble ?

**Réponse** : Cette question sera traitée dans le volet Aides sociales.

**Question** : Comment cela va s'articuler avec le dialogue de gestion entre les directeurs et doyens et la présidence ?

**Réponse** : Un membre de chaque composante sera présent au sein de chaque comité, pour avoir une remontée sur ce qu'il s'y passe. Effectivement, en fonction des composantes, les situations sont très différentes. Le but est de mettre en place des procédures adaptées à chaque composante.

### **03 – Discussion calendrier universitaire 2025-2026**

Est présentée en CFVU, une version V2 du calendrier universitaire 2025-2026. Les 14 semaines de cours sont conservées (et ce jusqu'à la fin de l'accréditation). Le rythme de travail étudiant sera l'objet d'une réflexion pour la prochaine accréditation. Différentes propositions de calendrier ont été présentées aux Rafs et aux gestionnaires de scolarité.

**Remarque** : Une alerte est faite concernant la V2 de ce calendrier, car il est proposé que les examens finissent le mardi 02 juin 2026 avec un rendu des notes le jeudi 04 juin, donc une correction le mercredi paraît très compliquée. Les 14 semaines de cours ne fonctionnent pas, d'autant plus qu'il y a eu une baisse des moyens pédagogiques. C'est le rythme de progression des étudiants qui est impacté. Cela pose problème aussi pour la recherche car les enseignants-chercheurs n'ont plus de temps à y consacrer.

**Remarque** : Les 14 semaines étaient faites pour généraliser le CCI et ce n'est finalement pas le cas. Pour les rendus de notes, cela peut ne pas être un problème si on autorise les examens terminaux anticipés. Cette option sera étudiée lors du GT examens. Si on fait une rentrée plus tôt en août, alors il faut que toute l'université ait repris plus tôt. Il faut alors accélérer l'inscription des étudiants, pour qu'ils aient accès le plus tôt possible aux outils type Moodle.

**Remarque** : Les 12 semaines plutôt que 14 pourraient permettre aux étudiants de trouver plus facilement un stage ou un emploi étudiant.

### **04-05 – Bilan plan de réussite en licence SEG et Bilan Licence économie-gestion parcours anglais 2022-2024**

Ce plan de réussite est une mobilisation générale des services de SEG, une action sur le long terme, qui suit une logique innovante et adaptative, grâce à un outil de pilotage et de suivi qui peut permettre de relever le challenge d'un suivi étudiant individualisé dans le cadre d'un enseignement de masse.

En licence, ce sont de nombreux défis à relever : la licence, c'est un enseignement de masse, une population très hétérogène, un accompagnement individuel très coûteux, une situation d'échec à traiter au plus tôt, des niveaux très différents, des difficultés à intégrer des modalités pour « professionnaliser » les études.

Les étudiants sont passifs dans les cours (pas de réussite licence sans présence en CM). L'absence, notamment en CM, recouvre des réalités sociales très complexes qui limitent l'investissement en cours. Les étudiants profitent très peu des opportunités proposées par l'Université. Des interactions plus fortes avec les professionnels, mais aussi plus forte entre les années de premier et de second cycle sont nécessaires.

Il faut transformer totalement la manière d'évaluer les étudiants, notamment avec les évolutions technologiques récentes.

Les actions principales : La question de l'anglais, les remédiations en mathématiques (UE accompagnement et plateforme OMB) tout au long de la licence, la découverte des masters et des métiers en L2 et L3, l'ouverture à l'alternance en L3, la double licence droit-éco, le RSE élargi pour s'adapter aux situations particulières, l'introduction à la gestion de projet,

l'introduction du contrôle continu qualitatif cherchant à diversifier les modalités d'évaluation, et un outil de pilotage et de suivi.

Les UE fondamentales en Anglais : Sur tous les cours fondamentaux, les supports sont traduits en anglais, un TD est animé en anglais, avec des exercices en anglais. L'UE est validée en anglais, quand bien même le CM est en français. Les objectifs de ce dispositif sont de faciliter un usage de l'anglais, multiplier les opportunités de parler et d'écrire, développer une aisance facilitant le départ à l'étranger, c'est aussi proposer un accueil pour les étudiants non francophones, objectiver l'acquisition de la compétence. Tout ceci permet *in fine* de valider une licence majoritairement en anglais.

C'est une ambition de long terme, qui s'inscrit dans une logique modulaire et qui est sans risque pour l'étudiant (changer de groupe est toujours possible pour rebasculer sur des cours en français).

Le bilan est positif, si bien que ce pose la question de l'augmentation du nombre de TD qui va se poser sans doute l'année prochaine. La mise en place en L3 se heurte à une difficulté : le risque d'un surcoût pour maintenir un TD à faible effectif. Pour les étudiants concernés, ils ont pu faire 200h d'anglais en plus, pour un coût quasi-nul.

Est présenté aussi l'UE prépro qui a pour objectif de transformer l'image de la composante. Le

#### **06 – Bilan Mon Master : Gestion Mon Master – procédure de désistement**

Point retiré de l'ordre du jour en séance. Les bilans ont été déposés sur la BUL.

#### **07 – Bilan Parcoursup**

Point retiré de l'ordre du jour en séance. Les bilans ont été déposés sur la BUL.

#### **08 – Bilan des campus connectés**

Est présenté en CFVU le bilan des campus connectés de Tarare et de Belleville-en-Beaujolais.

Les Campus connectés sont de « *Nouveaux lieux de lien social dans les territoires enclavés* » qui « *offrent la possibilité de poursuivre une formation du supérieur, diplômante ou certifiante, à distance, et dans des conditions favorisant la réussite* »

Campus connecté de Tarare

- Lieu d'accueil : Le tiers-lieu « La Bobine »

Campus connecté de Belleville

- Lieux d'accueil :

-d'abord la médiathèque « Le Singulier » (2021-2022)

- puis dans un appartement appartenant à la mairie de Belleville (depuis septembre 2022), dans l'attente de la réhabilitation d'une aile de l'Hôtel Dieu de la ville dans laquelle le campus connecté prendra place (horizon 2025-2026)

Accompagnement offert par les campus connectés :

Tarare :

Suivi individuel régulier par les tutrices (organisation, motivation, orientation...).

Ateliers collectifs de méthodologie transversale, intervention de bénévoles pour certains ateliers (anglais...), temps d'échange avec les professionnels évoluant dans le tiers-lieu (club des entreprises, autoentrepreneurs...), ateliers avec la radio locale RVR, participation à des défis inter-campus connectés...

Dispositif « *Coup de pouce étudiant* » (aide financière de 500 € accordée en contrepartie d'un investissement dans la vie locale et citoyenne)

Belleville :

Suivi individuel régulier par les tutrices (organisation, motivation, orientation...).

Temps collectifs de 3h obligatoires hebdomadaires : ateliers animés par les étudiants (« *révèle ton talent* »), par les tuteurs (jouer en anglais, faire une flash carte...), par une compagnie de théâtre (parcours éloquence), débats avec des professionnels (ex. : DGS de la mairie de Belleville), ateliers de co-design pour penser l'aménagement du futur campus connecté...

Un emploi étudiant dans des services de la mairie pour tous ceux qui le souhaitent.

Financement du dispositif pour les 5 années :

Subventions de l'Etat pour 5 ans :

300 000€ pour le campus de Tarare

250 000€ pour le campus de Belleville

Financement du dispositif au-delà des 5 années :

Au-delà des cinq ans, les collectivités territoriales devront prendre le relais. Les deux campus doivent reverser 50 000€ chacun à l'université de proximité, soit 10 000€ par an sur 5 ans.

- 2 scénarios envisagés par le rapport de la mission « *campus connectés* » de l'IGESR :
  - Arrêt du soutien de l'Etat et privatisation des campus connectés pour en faire des tiers-lieux de formation tout au long de la vie (participation financière des étudiants, partenariats avec des entreprises, accueil de salariés en formation continue, partenariats avec des clubs sportifs...). Ce scénario d'un désengagement de l'Etat peu encouragé par le rapport
  - Continuation du soutien de l'Etat mais sélectif, qui se restreindrait aux seuls campus connectés qui ont donné les preuves de leur réussite (ex. : 20 étudiant.es / an minimum). Ce scénario semble privilégié par les auteurs du rapport

Coordination générale du dispositif :

- Chef de projet à la DGESIP/MESR
- Plateforme collaborative de discussion (échanges de bonnes pratiques entre coordinateurs-tuteurs de campus connectés, remontées des données annuelles au Ministère par les coordinateurs, annonces de webinaires, etc.): d'abord sur Whaller et maintenant sur Resana
- Journées de regroupement des campus connectés 1 fois/an :
  - 2021-2022 : 29 et 30 mars 2022 à Montpellier
  - 2022-2023 : 28 et 29 juin 2023 à Nevers
  - 2023-2024 : 27 et 28 juin à Bordeaux

Contrôles du dispositif :

- Données annuelles remontées par les campus connectés à la DGESIP
- Enquête de la Cour des comptes « Université et territoires » avec une partie sur les campus connectés réalisée en mars 2022
  - Bilan (« *mitigé* ») et recommandations émises par la Cour des comptes dans un rapport du 7 février 2023 (« *Établir sans délai un bilan de l'expérimentation des campus connectés prenant en compte le*

devenir des étudiants, les aspects financiers et en tirer les conclusions sur les perspectives d'évolution de l'ensemble des sites »)

- Mission « *campus connectés* » de l'IGESR au printemps 2023
  - Deux inspecteurs généraux venus s'entretenir avec la Vice-Présidente Formation et la référente campus connectés de Lyon 2 le 30 mai 2023
  - Rapport rendu le 15 novembre 2023
- Automne 2024 : les campus connectés doivent fournir un bilan à mi-parcours à la Caisse des dépôts et des consignations.

Perspectives du dispositif :

- Belleville :
  - Espère pouvoir ouvrir son campus connecté dans une aile rénovée de l'Hôtel Dieu en 2025-2026 (les travaux viennent de commencer) ; capacité d'accueil de 50 étudiants
  - Explore des pistes pour perdurer au-delà de la subvention assurée jusqu'à l'année 2025-2026, notamment en testant cette année une participation financière imposée à tous les jeunes inscrits dans le campus connecté (variable en fonction de la déclaration du foyer fiscal)
- Tarare :
  - La COR réfléchit à développer une antenne « *campus connecté* » au nord de son territoire à Thizy (Tarare n'attire que des personnes du sud du territoire)

**Remarques** : Des élus ne sont toujours pas convaincus de l'intérêt pédagogique du dispositif, car nous ne proposons pas de formations à distance. Nous ne sommes que prestataires de service.

**Réponse** : ces campus répondent à la volonté d'inclure tous les publics à l'université, et d'aider des publics en situation difficile à poursuivre des études à proximité de leur domicile.

## ADOPTIONS

### MODALITE DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

#### 09 – MCCC

Sont présentées en CFVU les dernières MCCC n'ayant pas pu être soumises au vote lors des CFVU de juillet et de septembre.

**Remarque** : Les élus s'interrogent sur la présentation de MCCC ne respectant pas le cadre réglementaire en vigueur.

**Réponse** : Les MCCC présentées ici sont des fichiers pour lesquels il n'y a pas eu de retours, malgré de nombreux échanges à leur propos avec les responsables de formations.

Proposition est faite par la Vice-Présidente Formation, orientation et insertion professionnelle d'un vote des MCCC en l'état, sous réserve de retours que l'on pourrait obtenir après d'ultimes échanges avec les composantes.

Nombre de présents ou représentés : 12  
Vote 01 – Adoption sous réserve

Pour	Contre	Abst	NPPV
9	2	1	0

Fait à Lyon, le 18 octobre 2024

**Marie-Karine LHOMMÉ**

Vice-Présidente formation, orientation et insertion professionnelle

